



Royal Club Philatélique Brainois

Mai
2021 – 560

Tirage : 60 exemplaires

Prochaines réunions
18 avril & 2 mai, de 9h30 à 11h30

Sous réserves des décisions communales et du Centre
Culturel



Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat
2 – Petite annonce & divers
3 - Dossier : Les cachets « Ambulants » de la Belgique occupée 1914-1918 (suite)
7 - Le saviez-vous : Les timbres anglais « Foreign Bill of Exchange »
9 – Etude : Les timbres Cérès
12 - Réalisation inter-membre

□ □ □ □ □

En direct du Secrétariat

« Le découragement est beaucoup plus douloureux que la patience »...

Ainsi s'exprimait un célèbre poète persan du XIV^{ème} siècle. Avec sagesse, il nous exhorte à rester positifs en attendant le redémarrage de nos activités. Le tunnel peut sembler encore long, mais nous en voyons la sortie !

Le projet de Paul Lochtenbergh a atteint sa vitesse de croisière. Deux fois par mois, une dizaine de nos membres empruntent des carnets de circulation en respectant les mesures-Covid. Un grand merci à Paul pour son dévouement et la qualité de son organisation ! Nous pouvons dès à présent envisager une légère extension du projet à quelques membres supplémentaires. N'hésitez pas à contacter Paul au numéro 0476/30.12.97.

J'en profite pour vous rappeler que les bons de tombola et d'assiduité émis en 2019 et 2020 restent valables pour tous les achats effectués dans notre club. Essayons donc de les utiliser. Par contre, les bons émis en 2018, voire antérieurement, ont perdu leur valeur.

Récemment, je vous faisais part de notre idée d'organiser prochainement une exposition philatélique sur les Jeux Olympiques. Nous recherchons tous les membres qui seraient prêts à s'impliquer dans un tel événement. En outre, dans le but d'attirer de jeunes membres, nous envisageons aussi un concours de dessin sur le thème des JO pour les enfants de 4^{ème} primaire. Toutes les suggestions sont les bienvenues.

A bientôt en nos locaux ! Restez prudents !

Jacques Van Wylick, secrétaire

Une petite info qu'on nous demande de vous communiquer :

Cet été, deux activités philatéliques majeures dans la Province de Liège vont avoir lieu :

Une bourse, organisée par le Cercle Royal de l'Ourthe, le 27 juin.
Elle remplace la bourse annuelle se tenant d'habitude le 1^{er}.mai

L'exposition régionale compétitive Liège-Luxembourg SPAPHILA, organisée par le Cercle Royal Philatélique de Spa le 21 août.

Vous pouvez trouver toutes les informations et obtenir tout renseignement concernant ces deux événements en consultant le site du conseil provincial FRCPB Liège : www.leodiphilex.be

□ □ □ □ □

Le plus beau timbre du monde



A l'issue d'un long dépouillement de la Coupe du monde des timbres le résultat est connu.

Eclatante victoire de la Suède.

Le plus beau timbre du monde désigne le superbe grand format de Suède représentant une peinture de David Klöcker Ehrenstrahl, il n'est autre que le 1000^e timbre réalisé par le génial Czeslaw Slania.

D'un format de 60 x 81 mm, c'est aussi le plus grand timbre gravé du monde, combinant gravure sur acier complétée par des couleurs réalisées en offset.

□ □ □ □ □

Grand-Duché de Luxembourg, émission du 11 mai 2021

- Mise en service du Centre National d'Incendie et de Secours
- Les Jeux Olympique d'été de Tokyo
- Les 50 ans de la Fondation Maison de la Porte ouverte
- Les 25 ans de la Fondation Autisme Luxembourg
- Les 25 ans de Letzebuerg City Museum
- Europa : la faune menacée

□ □ □ □ □

Être membre du Royal Club Philatélique Brainois c'est avoir l'assurance de jouir des meilleurs services philatéliques, dites-le à vos amis. En espérant les voir bientôt parmi nous.

Les cachets « Ambulants » de la Belgique occupée 1914-1918 (suite)

II - Les lignes Mixtes

Belgique-France

Brüssel-Cambrai: nous connaissons Z.1518, 1536



Brüssel-Charleville : Z. 2202

Brüssel-Lille ; Z. 453, 454, 576

Brüssel-Metz : Z. 69,169,210



Brüssel-Mézière-Charleville : Z. 623, 624



Brüssel-Valenciennes :

Z. 536, 601, 604, 605



Charleroi-Hirson : Z. 3051

Courtrai-Lille : Z. 179, 235 Bloquée

Gent-Charleville : Z. 94

Existe aussi en Convoyeur (Schaffnerbahnpost)

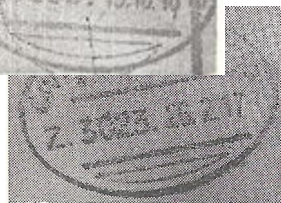




Givet-Mariembourg : Z.3023



Herbesthal-Laon : Z. 306



Herbesthal-Lille : Z. 274, 409, 410



Kortrijk-Cambrai: ?

Namur-Charleville: Z. 285, 622, 626, 825,
Tout le courrier civil semble avoir été transporté par Z.285



Thielt-Charleville : ?



Belgique – Luxembourg

Brüssel-Luxemburg : Z. 169, 8449; 9477

Lüttich-Luxemburg : Z. 507,608,131, 2733



Luxemburg-Jemelle: Z. 1330,1341



Luxemburg-Namur : Z.1330

Namur-Luxemburg : Z. 1331



Belgique – Allemagne

Cöln-Antwerpen : Convoyeur, sans numéro



Cöln- Brüssel : Convoyeur, sans numéro



Cöln- Gent : ?

Cöln-Lüttich : Z. 10



Cöln-Ostende : ?

Cöln-Roeselaere : ?

Cöln- Verviers : Existe en cachet type belge et type allemand



Cachet belge :

Type I : La ligne horizontale touche le côté gauche du R

Type II : Elle touche le côté droit du R



Type III : Elle touche le côté gauche du S

Type IV : Elle touche le côté droit du S

B) Cachet « Allemand » Z. I 10 9 A 12 III – 8

Libramont- Ulflingen : Z. 527, 528



Lüttich-Bleyberg-Aachen : Z. 243,349,354



Pepinster-Ulflingen : Z. 2789, 2798

Lüttich-Bleyberg : ?



D'autres ambulants étrangers sont aussi connus :

Allemagne – France

Allemagne – Allemagne

Allemagne (et pays annexés) – Luxembourg

France - France

Doc. R. D.



LE SAVIEZ-VOUS

Les timbres-tax anglais “ FOREIGN BILL OF EXCHANGE ”

Notre ami Georges Margetis a fait récemment une trouvaille intéressante qui nous paraissait mériter quelques lignes dans notre bulletin mensuel.



Il s'agit de quelques timbres-tax britanniques à l'effigie de la Reine Victoria et portant l'inscription « Foreign Bill of Exchange ». Commençons par définir le concept de « of exchange », en français 'lettre de change'. Celle-ci est un document officiel représentant un droit de créance, dont il fixe les modalités de paiement. Par exemple, le fournisseur qui a livré des marchandises ou des services s'attend à être payé, il détient une créance.

Le client qui a réceptionné ces biens a donc une dette vis-à-vis du fournisseur. Le terme « » précise qu'il s'agit d'une créance détenue sur un client à l'étranger. Nous sommes donc dans le cas d'une exportation depuis le Royaume-Uni vers un pays étranger.

En 1783, le Gouvernement britannique, toujours à la recherche de nouvelles recettes financières, introduisit une taxe pour cette transaction. Et à partir de 1854, il émit des timbres adhésifs pour percevoir cette taxe. Le premier timbre de Georges date de 1855 (surcharge rouge, perforation 16), le second de 1871 (perforation 14). Les timbres de ce type furent émis jusqu'en 1959. Et utilisés jusqu'en 1970, année de suppression de la taxe en raison de la multiplication des transactions financières internationales.

Ci-dessous nous vous en présentons quelques exemples à l'effigie d'autres souverains :



Ces timbres furent émis non seulement par la Grande-Bretagne, mais aussi par plusieurs territoires de l'Empire britannique. Voici quelques autres exemples émis respectivement par Ceylan, l'Inde anglaise et Hong Kong (avec la surcharge « OF E. » signifiant Bill of Exchange) :



De façon plus générale, les timbres « Bill of Exchange » sont qu'une sorte de timbres fiscaux parmi tant d'autres. Citons par exemple les licences agricoles, les chargements maritimes, l'envoi de télégrammes, les frais de justice, les services consulaires, etc.

De nombreux timbres fiscaux datent du « Act » de 1694 et sont évidemment antérieurs au « Black » de 1840.

Une taxe prohibitive et particulièrement controversée fut celle perçue par Londres sur le thé exporté vers les treize colonies d'Amérique du Nord. La révolte éclata à Boston en 1773 et est considérée comme le point de départ de la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Si vous avez dans votre collection l'une ou l'autre trouvaille ou curiosité qui mériterait également d'être commentée et présentée à nos membres, n'hésitez surtout pas à m'en faire part. Ce sera l'occasion de rédiger un bref article à faire paraître dans notre bulletin mensuel.

Jacques Van Wylick, secrétaire



Les timbres Cérès

Cérès, divinité romaine de l'agriculture, a été choisie pour illustrer le premier timbre-poste d'usage courant français. Le dessin initial, la gravure, puis la réalisation du poinçon original est de Jean Barre.

La dénomination officielle de ces timbres-poste est « Cérès » est l'appellation utilisée par les philatélistes et les éditeurs de catalogues de cotations des timbres français. Le type **Cérès** ensuite repris plusieurs fois au cours de l'histoire postale française, par choix ou nécessité.

Les premiers timbres-poste ont été émis en **deux séries**, la première série émise à partir de janvier 1849 comprend les trois valeurs faciales suivantes : 20 centimes noir, 40 centimes orange, 1 franc rouge.



La seconde série émise en 1850 comprend, dans l'ordre d'émission les valeurs suivantes : 25 centimes bleu, puis 15 centimes vert et en dernier le 10 centimes bistre.



Deux valeurs se distinguent pour les philatélistes :

Le vingt centimes noir qui correspondait au tarif de la lettre, et premier timbre français disponible le 1^{er} janvier 1849.

Le un franc vermillon, plus grosse valeur faciale émise alors et qui connut plusieurs variations de couleurs.

Les deux nuances côte à côte, vermillon et carmin

La date d'utilisation la plus précoce connue est celle du 2 janvier 1849 (2 lettres connues, toutes deux originaires de Paris).

Ce timbre, d'abord imprimé en rouge vermillon (« rouge clair »), existe ensuite en carmin (« foncé »). La nuance vermillon est retirée par l'administration générale des postes en raison d'une possible confusion avec le 40rouge-orange de la même série qui est prévu.

En effet, dans les bureaux de poste mal éclairés, les postiers auraient pu vendre des timbres rouges au prix des timbres orange de 40 centimes, ou en vérifiant l'affranchissement confondre vermillon et orange, l'erreur étant accentuée par le fait que la typographie est minuscule. Or les postiers sont responsables sur leurs deniers des timbres qui leur sont confiés. 509 timbres vermillon ont été tirés ; le stock restant de 112 exemplaires est détruit le 21 juillet 1851.

Le rouge carmin sert jusqu'en novembre 1853 et l'émission d'un timbre à l'effigie de Napoléon III deb même valeur



Le un franc vermillon est le plus recherché et le plus cher des timbres-poste de France. Sa cote s'explique par la rareté relative de ce timbre (car peu utilisé et durant une courte période) et par son esthétique.

Toutefois, comme tous les produits peu abondants, les exemplaires découverts sont préservés, et réparés. On le trouvera assez souvent oblitéré (en qualité standard s'entend) dans les ventes sur offre.



Mais neuf, avec de grandes marges et une couleur et un papier frais, il est très rare. Il atteignait en neuf avec gomme d'origine une cote de 95000 euros ou plus, et en oblitéré une cote de 20euros ou plus, dans l'édition 2011 du catalogue & Tellier (timbre numéro 7).

La circulaire de retrait de ce timbre en date du 1^{er} décembre 1849 est un document philatélique coté par les catalogues puisqu'elle comprend deux demi-timbres coupés pour permettre aux directeurs de bureaux de poste de différencier les deux nuances de rouge.

Le Bloc de 4 timbres dont un Cérés inversé est le deuxième timbre plus cher au Monde avec une cote de 1 200 000 € (Tome 1 Yvert et Tellier 2016)

Gouvernement de la Défense nationale

Émission dite du « siège de Paris »

Dès la proclamation de la République le 4 septembre 1870, Anatole Hulot reçoit l'ordre de préparer des timbres à l'effigie de la République (au type « Cérès » de 1849), il réutilise les anciennes planches d'impression de 1849 et 1850 encore utilisables.



L'émission dite « Siège de Paris » comprend trois valeurs dentelées : 10 centimes bistre, 20 centimes bleu et 40 centimes orange.

Ces timbres imprimés dans Paris assiégé et émis courant octobre 1870 dans la capitale ne seront disponibles sur l'ensemble du territoire qu'à la fin février 1871. Leur nom fait donc référence aux circonstances de leur apparition, mais ils ont continué à être imprimés et utilisés après le Siège (jusqu'en 1878 pour le 40 c. orange par exemple).

Cette période transitoire est marquée pour les Cérès l'épisode des ballons montés du Siège de Paris. Le passage du courrier entre la capitale assiégée et la province fut permis par des ballons gonflés au gaz de ville.

Pour le passage de la Province vers Paris, outre des nouvelles microfilmées transportées par pigeons, des lâchés de sphères dans la Seine dans la région de Bray-sur-Seine, Samois, Thomery après regroupement et conditionnement des lettres à (d'où le nom de « Boules de Moulins ») transportaient les lettres dans des coques étanches. Les plis transportés ainsi sont parmi les plus recherchés des collectionneurs français.

Émission provisoire de Bordeaux

Pendant la Guerre franco-prussienne de 1870, après que les républicains ont aboli le Second Empire, ils doivent faire face à la pénurie de timbres-poste dans le territoire non envahi par les armées prussiennes, celui-ci étant coupé de Paris assiégé où sont les ateliers de fabrication des timbres-poste

Entre le 5 novembre 1870 et le 4 mars 1871, le Gouvernement de la Défense nationale replié sur Bordeaux, émet des timbres provisoires au type Cérès. Ils sont imprimés en lithographie (au lieu de la typographie) par l'imprimeur Augée-Delile. Le premier dessin 2 de report, est confié à Dambourgez, qui réalise un timbre à 20 centimes, imprimé en bleu. Mais la finesse du trait, qui s'altère trop vite pour les volumes de tirage attendus, oblige à reprendre l'ensemble et à confier la réalisation d'un second dessin à Léopold Yon. Ce dernier réalisera l'ensemble des autres valeurs de la série. Ces « Cérès de Bordeaux » se caractérisent par un grand nombre de variations d'un timbre à un autre, tantôt accidentelles, tantôt répétitives et résultant de la méaux

Pendant la Guerre franco-prussienne de 1870, après que les républicains ont aboli le Second Empire, ils doivent faire face à la pénurie de timbres-poste dans le territoire non envahi par les armées prussiennes, celui-ci étant coupé de Paris assiégé où sont les ateliers de fabrication des timbres-poste.

A suivre ...

Réalisation inter-membre du 16 mai 2021 – 560

Lot n°	Pays/Thé.	N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Monaco	PA 60	xx	37,00	9,25		
2	"	PA 61/62	xx	27,00	6,75		
3	"	PA 66/68	xx	651,00	162,00		
4	Pays-Bas	Entre 495 & 864	x	124,00	15,00	séries complètes	
5	Belgique	892/897	xx	120,00	30,00		
6	"	898/899	xx	320,00	80,00		
7	"	BF 27/28	xx	380,00	95,00		
8	"	BF 29	xx	80,00	20,00		
9	"	BF 31	xx	180,00	45,00		
10	"	BF 32	xx	85,00	21,00		
11	"	603/612	xx	7,75	1,95		
12	"	1047/1052	xx	3,50	1,15		
13	"	1053/1062	xx	9,75	2,15		
14	"	1307/1312	xx	1,85	0,65		
15	"	1354/1358	xx	1,80	0,50		
16	"	1456/1460	xx	2,50	0,50		
17	"	3685/3694	⊙	12,00	2,40		
18	"	3929/3938	⊙	12,00	2,40		
19	"	4004/4013	⊙	12,50	2,50		
20	"	1176/1181	⊙	14,50	2,00		
21	"	1198/1203	⊙	6,00	1,00		
22	"	BF 4	xx	600,00	135,00		
23	"	BF 30	xx	450,00	100,00		
24	Luxembourg	BF 9	xx	6,00	2,00		
25	"	BF 11	xx	3,00	1,00		
26	France	CA Cr 2020	xx	10,00	2,00		
27	Saint Marin	BF 12	xx	6,00	1,50		
28	"	BF 13	xx	12,00	3,00		
29	Belgique	1102/1107	xx	13,50	1,50		
30	"	1133/1138	xx	22,50	5,00		
31	"	1139/1146	xx	15,00	2,00		
32	"	1188/1190	xx	2,50	0,50		
33	"	530ND		50,00	12,50		
34	"	BF 7	xx	120,00	30,00		
35	Liechtenstein	342A/349C	xx	27,50	5,00		
36	G-B	941/949	xx	11,40	2,00		
37	"	980/991	xx	21,00	4,00		
38	Belgique	190/210	xx	430,00	110,00		
39	"	2	⊙	65,00	20,00	Obli. Gand	
40	"	14A/15A	⊙	9,00	2,00		

!!!! Prochaine réalisation le 20 juin 2021

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié